



#29  
JUILLET  
2025

# mon journal

DU TRI  
ET DE L'ENVIRONNEMENT



## 30 ANS D'ENGAGEMENT COLLECTIF POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS



Bassin de  
**Pompey**  
Communauté de communes

# Édito

Depuis près de 30 ans, Bassin de Pompey fait de la gestion des déchets une de ses priorités, en anticipant les réglementations et en innovant sans relâche. Précurseur dès 2001 avec la collecte en porte-à-porte des restes alimentaires (aujourd'hui un enjeu majeur à l'échelle nationale) nous avons toujours eu à cœur de réduire notre empreinte environnementale.

Notre engagement est concret : tarification incitative dès 2015, tri simplifié pour tous les emballages ménagers en 2016 ou encore optimisation de la fréquence de nos collectes en 2023.

Les résultats sont remarquables avec une baisse de 40 % des ordures ménagères non recyclables depuis 2015 et près de 700 000 € de dépenses évitées entre 2023 et 2024 malgré la hausse nationale des frais de gestion des déchets.

Mais le défi reste encore important : 146 kg d'ordures sont encore produites/habitant/an, dont 45 % pourraient être valorisées grâce aux différentes filières mises en place (collecte en porte-à-porte, points d'apport volontaire et déchetterie) ou évitées par le biais du réemploi ou de la réparation.

La réduction des déchets est essentielle pour préserver notre cadre de vie et assurer un coût équitable pour tous.

Ensemble, poursuivons l'engagement de Bassin de Pompey en faveur de l'environnement.

**Laurent TROGRLIC**  
Président de la Communauté de Communes de Bassin de Pompey



**1999 - 2001**

COLLECTE DES BIODÉCHETS



**2002**

COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES (PORTE-À-PORTE ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE)



**2012**

ENGAGEMENT DANS UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS



**2015**

MISE EN ŒUVRE DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE



**2021**

RÉNOVATION DE LA DÉCHETTERIE EN AUTOCONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE



**2021 - 2023**

MISE EN PLACE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE À BIODÉCHETS



**2023**

PASSAGE À LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES TOUS LES 15 JOURS

**2024**

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

**2025 - 2026**

RÉNOVATION DE LA COMPOSTERIE

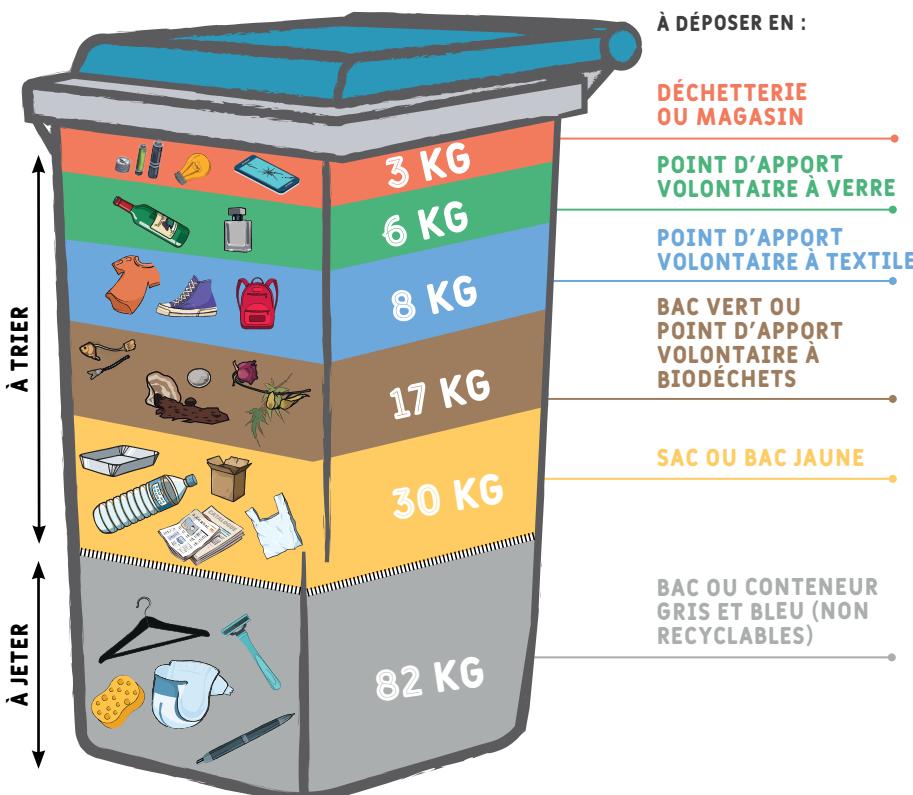
# Que contiennent nos poubelles grises et bleues

## LES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS DE L'ANALYSE 2024

Bassin de Pompey analyse régulièrement la composition des poubelles d'ordures ménagères non recyclables (bacs gris et bleu) afin de déterminer la quantité et la nature des déchets encore valorisables. L'édition 2024 de cette étude repose sur des échantillons collectés et analysés dans l'ensemble des communes du territoire. Elle offre un instantané précis du contenu des poubelles grises et bleues et permet d'identifier les axes d'amélioration pour augmenter le recyclage et la valorisation des déchets.

**Les résultats sont clairs : une très belle évolution depuis 2020, mais des pistes de progrès demeurent. Nous pouvons faire encore mieux.**

## CONTENU DE LA POUBELLE GRISE ET BLEUE D'UN HABITANT DE BASSIN DE POMPEY SUR UNE ANNÉE



# 45 %

de cette poubelle grise et bleue peut encore être triée (en 2020 cette part s'élevait à 55 %).

Nous pouvons encore faire mieux pour valoriser toujours plus nos déchets, réduisant ainsi leur impact environnemental et financier.

**Petit rappel :** jeter un déchet dans la mauvaise poubelle peut avoir des conséquences très négatives.

D'abord, cela rend le traitement plus compliqué et donc plus coûteux. Mais surtout, cela peut être dangereux : par exemple, les piles et les batteries mal triées peuvent provoquer des incendies si elles ne sont pas prises en charge dans la bonne filière.

**Chacun peut agir à son niveau : même les petits gestes simples font la différence !**

ENSEMBLE, POURSUIVONS  
NOS EFFORTS !

Plus d'infos sur le tri :

RDV SUR L'APPLICATION MONTRI OU  
[HTTPS://WWW.BASSININPOMPEY.FR/DECHETS-BASSIN-POMPEY](https://www.bassininpompey.fr/dechets-bassin-pompey)



SCANNEZ-MOI !

# TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative)

## LES NOUVEAUX TARIFS

Les tarifs pour le calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative sont adoptés, chaque année, en conseil communautaire et s'appliquent à la production de vos ordures ménagères de l'année précédente. La TEOMi est prélevée avec la taxe foncière. Pour les locataires, cette taxe peut être répercutée par le propriétaire dans les charges.

Les choix et les dynamiques impulsés les années passées, en matière de gestion des déchets ménagers, ont permis de maîtriser un poste de dépenses qui subit de plein fouet les effets de la crise économique et énergétique rencontrée ces dernières années.

Malgré les mesures mises en place, le renouvellement des marchés en 2023 s'est accompagné d'une **augmentation des prix avoisinant les 18 %**. Cette hausse est principalement due à l'augmentation du coût des traitements, notamment l'incinération, à l'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, ainsi qu'à la hausse des prix de l'énergie et des coûts de main-d'œuvre.

À ce jour, les efforts déployés pour réduire ou mieux trier les déchets ont permis d'absorber ces hausses sans les répercuter sur les usagers. Il est important de rappeler qu'environ la moitié du contenu des poubelles grises et bleues pourrait être recyclée, simplement en améliorant le tri, ce qui permettrait de limiter les frais liés à l'incinération.

Dans cette optique, il a donc été décidé de **renforcer le caractère incitatif du dispositif**, afin d'encourager les ménages à sortir moins souvent leur poubelle et ainsi **mieux maîtriser les coûts**.

En parallèle, le **taux de la part fixe diminue pour la troisième fois pour passer à 7,6 % permettant de rendre un caractère plus incitatif à la TEOMI**.



+ DE TRI,  
- DE SORTIES DE BAC GRIS  
= MAÎTRISE DE LA TAXE

### PART FIXE

La part fixe de la TEOMi représente 7,6 % de la valeur locative de votre logement soit la part d'enlèvement des ordures ménagères sur mon avis de taxe foncière (colonne ordures ménagères)



### PART INCITATIVE

soit le **nombre de bacs collectés** dans l'année (ou le nombre de rouleaux de sacs retirés à la Communauté de Communes) x le **prix à la collecte** en fonction du contenant (ou le nombre de passage de carte d'accès aux conteneurs enterrés)



BAC 140 L  
2,89 €  
LA LEVÉE



BAC 240 L  
3,46 €  
LA LEVÉE



BAC 340 L  
4,04 €  
LA LEVÉE



BAC 750 L  
6,41 €  
LA LEVÉE  
5,77 €  
TARIF UNITAIRE





# Vos déchets verts ONT DE L'AVENIR



## Les astuces pour optimiser son jardin

### PRIVILÉGIEZ LES PLANTES A POUSSÉ LENTE

Évitez les thuyas par exemple et préférez le houx japonais, le buis ou encore le bois joli.

### LAISSEZ L'HERBE COUPÉE AU SOL : LE MULCHING

Tondez moins ras et sans ramasser : en laissant l'herbe finement coupée sur la pelouse, vous nourrissez naturellement le sol. Cela limite le dessèchement, favorise une herbe dense et freine la pousse des mousses et mauvaises herbes.

### GLISSEZ DES BRANCHES MORTES SOUS VOS HAIES

Au lieu de les jeter, disposez vos petites branches en tas discret sous les haies. Elles créent un refuge naturel pour les insectes, les crapauds ou les hérissons – de précieux alliés au jardin contre limaces et nuisibles.

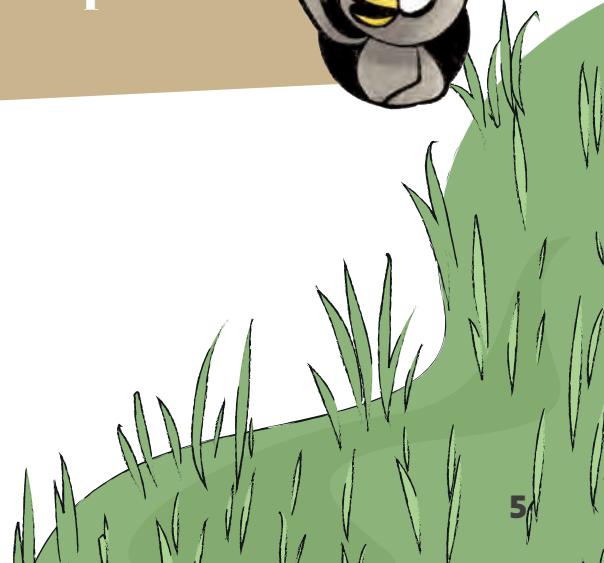
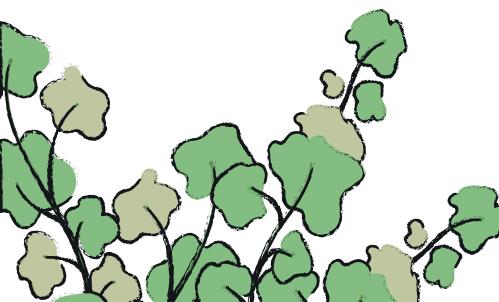
### COUVREZ LA TERRE AVEC VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX : LE PAILLAGE

Ne jetez pas les feuilles mortes, tailles ou tontes : étalez-les au pied des plantes. Cela garde l'humidité, limite les mauvaises herbes et enrichit naturellement le sol en se décomposant.

**1 h de paillage vous fera gagner  
3 h d'entretien du jardin !**



**Pour enrichir votre sol, du  
compost gratuit est à votre  
disposition à la composterie  
de Marbache.**



# Je trie

## MES DÉCHETS

### LES ERREURS DE TRI : LES ÉVITER GRÂCE À DES GESTES SIMPLES

Les habitudes ont la vie dure et certaines erreurs persistent. Chaque mois, Bassin de Pompey analyse la composition des sacs transparents et poubelles de recyclables (emballages et papiers) afin de déterminer la qualité du tri effectué. En 2024, ce sont 17 % des déchets jetés dans le tri qui n'y avaient pas leur place. Ces erreurs de tri représentent **un surcoût important pour l'ensemble des usagers de la collectivité**, du fait du transport, du traitement et des manipulations supplémentaires, **qui pourrait être évité**.

Pour mieux vous informer, un contrôle du tri avant la collecte est organisé régulièrement par l'ambassadeur du tri.

### LES ERREURS FRÉQUENTES RETROUVÉES DANS LES SACS TRANSPARENTS, BACS OU CONTENEURS JAUNES ET COMMENT LES ÉVITER

**OBJETS EN PLASTIQUE**  
Seuls les emballages plastiques vont **dans le bac/sac jaune**.  
Un doute ? Référez-vous au logo **Triman**.

**ESSUIE-TOUT ET MOUCHOIRS**  
Même si ce sont des papiers, ils ne se recyclent pas car ils sont trop fragiles et souvent souillés. Toutefois biodégradables, ils vont **dans le bac vert ou les points d'apport volontaire à biodéchets**.

**PILES**  
Dangereuses en collecte et au centre de tri, elles peuvent causer des départs de feux et doivent être **déposées en magasin ou en déchetterie**.

**SACS OPAQUES FERMÉS**  
Utilisez uniquement des sacs transparents disponibles **en mairie ou au Bassin de Pompey**, ou déposez en vrac dans les bacs ou conteneurs jaunes.

**EMBALLAGES NON VIDÉS ET EMBOITÉS**  
Inutile de les laver, mais pensez à bien les vider avant de les jeter dans le **bac/sac jaune** sans les emboîter.

**OBJETS EN BOIS**  
Non pris en charge par le centre de tri ni par la composterie à cause des traitements subis, direction **le bac d'ordures ménagères**.

**EMBALLAGES EN VERRE**  
Déposez-les dans les **points d'apport volontaire à verre**, seuls les couvercles vont dans le bac jaune.

### Une question sur un déchet ?

→ 03.83.29.58.42 - [dechets@bassinpompey.fr](mailto:dechets@bassinpompey.fr)

# À retenir

**VOTRE MÉMOTRI FAIT PEAU NEUVE DANS VOTRE PROCHAIN JOURNAL DE TRI !**

Où jeter mon mouchoir ? Que faire de mon vieux téléphone ? Une liste de + de 100 déchets pour faciliter votre tri au quotidien avec un guide clair et un format pratique pour éviter les erreurs et adopter les bons gestes pour l'environnement.

**OBJECTIF : RÉDUIRE NOS POUBELLES D'ORDURES MÉNAGÈRES ET AUGMENTER LE TRI POUR VALORISER NOS DÉCHETS !**



# Zoom sur LES ACTIONS DE BASSIN DE POMPEY

## LE FOURGON PÉDAGOGIQUE 100 % ÉLECTRIQUE VIENT À VOTRE RENCONTRE !

Bassin de Pompey organise des **rendez-vous réguliers et mensuels** sur tout le territoire pour échanger avec vous, partager des conseils pratiques et répondre à toutes vos questions.

NOUVEAUTÉ

*Une collecte des petits objets est prévue pour déposer piles, ampoules et petits déchets électroniques.*



**+ 1 000**  
habitants rencontrés en 2024

*Merci pour votre accueil chaleureux !*

### OÙ NOUS RETROUVER PROCHAINEMENT ?

**LES 3<sup>E</sup> JEUDIS DU MOIS  
DE 16H À 18H**  
Parking Leclerc Frouard

**LES 1<sup>ERS</sup> LUNDIS  
DU MOIS DE 10H À 12H**  
Parking Leroy Merlin  
Champigneulles

**LES 1<sup>ERS</sup> MERCREDIS DU MOIS  
DE 10H À 12H**  
Parking piscine Pompey  
ou Champigneulles

**ATELIER MOBILE  
LE 06/09 DE 10H À 12H30**  
Place Steinach  
Lay-Saint-Christophe

**FÊTE DU FOYER RURAL  
LE 14/09 TOUTE LA JOURNÉE**  
Bouxières-aux-Dames

**FÊTE DE QUARTIER  
LE 01/10 DE 14H À 17H**  
Pré-Saint-Nicolas Liverdun



Venez visiter  
**le centre de tri à Dieulouard** pour tout comprendre sur le tri de vos emballages !

#### Prochains créneaux disponibles :

- *Mercredi 17 septembre 14h30*
- *Mardi 14 octobre 14h30*
- *Jeudi 30 octobre 14h30*

Venez visiter  
**l'incinérateur à Ludres** pour tout comprendre sur la valorisation de vos ordures ménagères résiduelles !

#### Prochains créneaux disponibles :

- *Mercredi 22 octobre 10h*
- *Jeudi 4 décembre 10h*

Venez visiter  
**la composterie à Marbache** pour tout comprendre sur le devenir de vos biodéchets en compost !

#### Prochains créneaux disponibles :

- *Mardi 3 septembre 10h*
- *Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 10h*
- *Mercredi 12 novembre 10h*

Informations et inscriptions auprès du Service Déchets de Bassin de Pompey  
au **03.83.29.58.42** ou **dechets@bassinpompey.fr**

# Vis ma vie de chauffeur

## TÉMOIGNAGE

### PEUX-TU NOUS EXPLIQUER EN QUOI CONSISTE TON MÉTIER ?

Je conduis un camion de collecte sur le territoire de Bassin de Pompey, j'achemine les déchets collectés vers les sites de traitement adaptés (centre de tri, composterie et incinérateur).

### À QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE TYPE ?

En arrivant sur site tôt le matin, je consulte mon rapport qui détaille ma tournée, ses éventuelles spécificités, puis je vérifie l'état de mon camion avant de partir avec l'équipier de collecte.

Pendant la collecte, je reste vigilante aux véhicules et usagers alentour, je signale aux chefs d'équipe les anomalies rencontrées comme les erreurs de tri, les travaux, les intempéries... Une fois le camion plein, je vais le vider sur le site de traitement adéquat selon la typologie de déchets.

En fin de tournée, je fais un dernier contrôle du camion et rends mon rapport en informant mes responsables du déroulé de la tournée.

### QU'EST-CE QUI TE MOTIVE AU QUOTIDIEN ?

Savoir que j'exerce un métier qui a du sens et qui contribue à une planète plus verte me motive chaque jour. Les échanges avec les usagers et l'ambiance avec mes collègues rendent aussi le travail plus agréable.



### AS-TU UNE ANECDOTE À PARTAGER ?

Les usagers sont souvent étonnés de voir une femme au volant d'un camion de collecte. Cela donne lieu à de nombreuses réactions positives : des sourires, des gestes d'encouragement, des compliments... Les gens sont heureux de me voir à l'œuvre !

### UN MESSAGE POUR LES USAGERS ?

Il y a encore trop d'erreurs de tri, notamment dans les bacs verts, ce qui nous oblige à retrier à la composterie et complique notre travail. Je les encourage donc à être plus attentifs.



L'appli de tri  
QUI VOUS FACILITE LA VIE !



SCANNEZ-MOI !



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

